



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 26 juin 2018

Nouvelle émission Euro PP de 87,5 millions d'euros pour le groupe InVivo

Le groupe coopératif confirme son intérêt pour le marché obligataire privé en procédant à une seconde levée auprès d'un pool d'investisseurs institutionnels.

Deux ans après avoir levé 120 millions d'euros dans le cadre d'un Euro PP inaugural, le premier groupe coopératif agricole français, a levé le 21 juin dernier 87,5 millions d'euros. L'émission se compose de deux tranches de 42,5 et 45 millions d'euros, avec des maturités de 6 et 7 ans.

Ce placement privé, conclu à des conditions très favorables, permet à InVivo d'allonger la maturité moyenne de sa dette et de renforcer sa base d'investisseurs obligataires.

Après 4 ans d'amélioration continue de ses performances financières, cette opération démontre la confiance des prêteurs dans le déploiement du plan stratégique 2025 by InVivo.

Elle assure ainsi un socle de financement à long terme répondant aux objectifs de développement de l'ensemble des métiers du groupe, et particulièrement d'InVivo Retail, en passe de finaliser l'acquisition de Jardiland

L'opération a été arrangée par la banque Natixis. InVivo a été conseillé par le cabinet De Pardieu Brocas Maffei, et Natixis par le cabinet Allen & Overy.

A propos d'InVivo

Premier groupe coopératif agricole français, le Groupe InVivo réunit 206 coopératives, qui rassemblent près de 300 000 agriculteurs ; il emploie 10 200 collaborateurs dans 34 pays.

InVivo réunit cinq pôles d'activités : Bioline by InVivo (agriculture), Neovia (nutrition et santé animale), InVivo Retail (distribution grand public), InVivo Wine et InVivo Food&Tech (incubateur d'innovations).

InVivo dispose également de deux fonds d'investissements : InVivo Invest et Neovia Venture.

Son chiffre d'affaires 2016-2017 s'élève à 5,5 milliards d'euros.

Pour en savoir plus : invivo-group.com ou twitter.com/InVivoGroup

Contact presse :

Charlotte de Lattre – Communication groupe

M : 06 01 06 12 74 - cdelattre@invivo-group.com